



**ASSEMBLÉE — 41<sup>e</sup> SESSION**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**Point 26 : Formation et renforcement des capacités en aéronautique civile**

**RÔLE DE L'INSTITUT DE FORMATION DE L'AVIATION CIVILE (IFAC), PAKISTAN –  
SERVICES DE FORMATION DE QUALITÉ POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'OACI**

(Note présentée par le Pakistan)

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

La présente note de travail porte sur les infrastructures disponibles et les cours offerts actuellement par l'Institut de formation de l'aviation civile (IFAC) – Pakistan. En outre, elle contient des recommandations visant à conforter le rôle de l'IFAC en matière de formation et de renforcement des capacités des États membres de l'OACI.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre note du contenu de la présente note de travail ; et
- b) appuyer l'IFAC dans ses initiatives et lui fournir le soutien nécessaire pour qu'il puisse continuer à parfaire ses infrastructures de formation.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les objectifs stratégiques.
<i>Incidences financières :</i>	À évaluer par le comité concerné.
<i>Références :</i>	

## 1. INTRODUCTION

1.1 Sous les auspices du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Institut de formation de l'aviation civile (IFAC) a été créé en 1982 au Pakistan, sur un terrain d'environ 100 acres. En tant qu'organisme de formation agréé (OFA), qui plus est certifié ISO 9001: 2015, l'Institut met à disposition ses infrastructures de formation dans la région depuis quatre décennies. En 2018, il est devenu membre à part entière du programme TRAINAIR PLUS de l'OACI. Notre objectif est d'utiliser des installations et des méthodes de pointe pour dispenser une formation de qualité aux professionnels de l'aviation.

1.2 L'IFAC réunit des écoles couvrant les principaux sujets relatifs à l'aviation :

- a) School of Air Traffic Services (ATS) & Communication Operations - Com. Ops (École des services de la circulation aérienne (ATS) et des opérations de communication) ;
- b) School of Aviation Management & Rescue Fire Fighting Services - RFFS (École de gestion de l'aviation et des services de sauvetage et de lutte contre les incendies - SSLI) ;
- c) School of Engineering Services (École des services d'ingénierie) ; et
- d) School of Electronics Engineering & Information Technology (École de génie électronique et des technologies de l'information).

1.3 Outre ce qui précède, l'IFAC dispose d'un centre d'accueil/hébergement d'une capacité d'environ 160 personnes. Par ailleurs, un centre médical parfaitement équipé permet de traiter sur place tout problème d'ordre médical et d'apporter des soins en cas de besoin. Le centre médical est ouvert 24 heures sur 24 et fournit les services d'urgence nécessaires. Une ambulance est tenue à disposition en cas d'hospitalisation.

1.4 L'IFAC offre une large palette de programmes de formation dans les écoles mentionnées ci-dessus, notamment :

- a) Cours général ATC (durée : 40 semaines) ;
- b) Cours sur les aérodromes (durée : 14 semaines) ;
- c) Cours sur le contrôle régional aux procédures (durée : 8 semaines) ;
- d) Cours sur les procédures d'approche (durée : 8 semaines) ;
- e) Cours sur le contrôle radar régional (durée : 8 semaines) ;
- f) Cours sur le radar d'approche (durée : 5 semaines) ;
- g) Cours d'anglais pour professionnels de l'aviation (durée : 4 semaines) ;
- h) Cours général sur la lutte contre les incendies (durée : 12 semaines) ;
- i) Cours général pour chauffeurs de véhicules spécialisés (durée : 2 semaines) ;

- j) Cours pour sapeurs-pompiers débutants (durée : 5 semaines) ;
- k) Cours de remise à niveau pour sapeurs-pompiers (durée : 1 semaine).

1.5 Les infrastructures et systèmes en place à l'IFAC sont actuellement en cours de modernisation afin de suivre le rythme des évolutions mondiales. Les efforts de modernisation se poursuivent, mais certaines installations modernes sont d'ores et déjà disponibles :

- a) Simulateur d'aérodrome 3D (School of ATS & Com. Ops.) ;
- b) Simulateur d'aérodrome 2D (School of ATS & Com. Ops.) ;
- c) Simulateur entièrement équipé pour aire et approche (3 positions indépendantes) ;
- d) Laboratoire de langues entièrement équipé ;
- e) Maquette d'appareil B-737 construite à la School of Aviation Management & RFFS pour dispenser des formations spécifiques et réalistes en matière de sauvetage et de lutte contre les incendies ;
- f) Pare-étincelles/Pare-feu ;
- g) Striker Oshkosh LFCT ;
- h) Module de formation - Feux aéronautiques à la surface (AGL) ; et
- i) Laboratoires NDB/VOR/ILS.

1.6 L'IFAC a également le privilège de pouvoir compter sur une faculté d'enseignement diversifié. Les membres de la faculté ont beaucoup d'expérience dans leurs domaines respectifs et dispensent leurs formations selon une méthode d'enseignement interactive. Des lignes directrices et des programmes harmonisés sont fournis pour assurer la cohérence et améliorer l'efficacité.

1.7 L'IFAC n'a pas seulement investi dans ses installations de formation, il a également réaménagé et modernisé ses infrastructures hors programme, telles que :

- a) Courts de tennis (sur gazon) ;
- b) Terrain de cricket ;
- c) Terrain de basket ;
- d) Terrain de squash ; et
- e) Piste de course/jogging.

1.8 D'autres améliorations sont en cours.

1.9 L'IFAC est implanté dans un cadre agréable, légèrement en hauteur, sur les rives de l'Indus parcourues d'une brise rafraîchissante, en particulier le soir.

## 2. RECOMMANDATIONS

2.1 L'IFAC est prêt à offrir deux (2) places dans l'ensemble de ses cours. Ces deux places seront gratuites, les frais d'hébergement en pension complète restant toutefois à la charge des participants. L'OACI facilitera la diffusion de l'information auprès de ses États membres par le biais du système électronique de gestion de TRAINAIR PLUS (TPeMS) et du répertoire de formations en aéronautique (ATED).

2.2 L'IFAC propose d'ouvrir ses portes aux apprenants de tous les États membres de l'OACI, en particulier des États sous-développés/en développement, en proposant des forfaits spéciaux subventionnés pour certains cours.

2.3 Des cours spécialisés/personnalisés peuvent également être planifiés en fonction des besoins des États.

2.4 L'IFAC est en train de finaliser des démarches de collaboration/affiliation avec différents universités et instituts de formation. Les apprenants des États membres peuvent bénéficier de ces efforts de collaboration. Cela est conforme aux lignes directrices de l'OACI visant à encourager les États membres à se coordonner avec les principaux universités/instituts d'enseignement supérieur, dans le but de renforcer les connaissances de l'aviation et de favoriser la participation aux activités de TRAINAIR PLUS. Le détail des cours disponibles et les tarifs applicables figurent à l'appendice A.

## 3. CONCLUSION

3.1 L'Assemblée est invitée à :

- a) Prendre note du contenu de cette note de travail ;
- b) Encourager le Secrétariat à faciliter la diffusion des informations relatives aux cours de l'IFAC auprès des États membres par le biais du système électronique de gestion de TRAINAIR PLUS (TPeMS) et du répertoire de formations en aéronautique (ATED) ; et
- c) Appuyer l'IFAC dans ses initiatives et lui fournir le soutien nécessaire pour qu'il puisse continuer à parfaire ses infrastructures de formation.

-----

APPENDICE A

N°	Intitulé du cours	Durée (en semaines)	Frais d'inscription (par apprenant, en USD)	Frais d'hébergement en pension complète (par apprenant, en USD)	Coût total du cours (par apprenant, en USD)
1.	Cours général ATC	40	25 000	5 000	30 000
2.	Cours sur les aérodromes	14	12 000	1 750	13 750
3.	Cours sur le contrôle régional aux procédures	8	8 000	1 000	9 000
4.	Cours sur les procédures d'approche	8	8 000	1 000	9 000
5.	Cours sur le contrôle radar régional	8	8 000	1 000	9 000
6.	Cours sur le radar d'approche	5	5 000	625	5 625
7.	Cours d'anglais pour professionnels de l'aviation	4	1 600	500	2 100
8.	Cours général sur la lutte contre les incendies	12	1 700	1 500	3 200
9.	Cours général pour chauffeurs de véhicules spécialisés	2	700	375	1 075
10.	Cours pour sapeurs- pompiers débutants	5	700	625	1 325
11.	Cours de remise à niveau pour sapeurs- pompiers	1	300	125	425